

# 16<sup>e</sup> Séminaire sur le droit du bail

**Aula des Jeunes - Rives  
Neuchâtel**

8 et 9 octobre 2010  
22 et 23 octobre 2010



**FACULTÉ DE DROIT**

Séminaire sur le droit du bail  
Avenue du 1<sup>er</sup> Mars 26  
CH-2000 Neuchâtel  
Téléphone: +41 32 718 12 60  
Fax: +41 32 718 12 61  
e-mail: [seminaire.bail@unine.ch](mailto:seminaire.bail@unine.ch)  
[www.unine.ch/bail](http://www.unine.ch/bail)

# PROGRAMME

Vendredi 8 ou 22 octobre - 10h00 à 17h00

## **Le droit du bail en procédure civile suisse**

François Bohnet,  
professeur à l'Université, avocat, Neuchâtel

## **L'obligation de sécurité du bailleur à l'égard des usagers de l'immeuble**

Pierre Wessner,  
professeur à l'Université, Neuchâtel

## **L'exécution forcée des créances pécuniaires et en prestation de sûretés en matière de bail**

Andrea Braconi,  
Dr en droit, greffier au Tribunal fédéral suisse, Lausanne

## **Les contrats-cadres de baux à loyers : force obligatoire et champ d'application**

Michel Rossinelli,  
Dr en droit, avocat, Lausanne

## **La sous-location**

Gianmaria Mosca,  
Dr en droit, avocat et notaire, Lugano

Samedi 9 ou 23 octobre - 8h45 à 11h15

## **La pratique récente en matière de loyers et de frais accessoires**

Philippe Conod, Dr en droit, avocat, Lausanne,  
chargé d'enseignement à l'Université, Neuchâtel

## **Jurisprudence récente en matière de bail (2008-2010)**

1. Dispositions générales (Pierre Wessner)
2. Protection contre les loyers abusifs (Philippe Conod)
3. Protection contre les congés (Michel Rossinelli)
4. Autorités et procédure (François Bohnet)

# ORGANISATION

## **LIEU DU SÉMINAIRE**

Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives (Faculté des Lettres), Espace Louis-Agassiz 1.

## **DATES**

Le séminaire se déroulera à deux reprises, les **8 et 9 octobre** ainsi que les **22 et 23 octobre 2010**. Le programme des deux éditions est rigoureusement identique. Veuillez bien préciser sur votre carte d'inscription la date que vous choisissez. Au cas où le nombre des inscriptions dépasserait les places disponibles, la priorité sera déterminée par l'ordre d'inscription.

## **INSCRIPTIONS**

Vous avez la possibilité de vous inscrire directement «en ligne» sur notre site Internet à la page [www.unine.ch/bail/inscr.htm](http://www.unine.ch/bail/inscr.htm) ou de nous retourner la carte à détacher de ce dépliant. A réception de votre inscription, nous vous adresserons une facture dont le règlement tiendra lieu d'inscription définitive. Le délai est fixé au 31 août 2010.

## **PRIX DU SÉMINAIRE : FR. 380.-**

Fr. 200.- pour stagiaires et assistants-doctorants (envoyer un justificatif à l'inscription). Ce montant comprend la participation à toutes les conférences ainsi que la fourniture de documents de travail. Parmi ceux-ci, un ouvrage comprenant les exposés écrits des conférenciers sera remis aux participants à l'ouverture du séminaire.

## **RENSEIGNEMENTS**

Séminaire sur le droit du bail, Université de Neuchâtel  
Secrétariat (mercredi à vendredi) : Rue Breguet 1 – Bureau 003 – 2000 Neuchâtel  
Téléphone : 032 718 12 60; fax : 032 718 12 61  
[www.unine.ch/bail/](http://www.unine.ch/bail/); e-mail : [seminaire.bail@unine.ch](mailto:seminaire.bail@unine.ch)

## **PARTICIPATION / ANNULATION**

La carte de participation ainsi que le programme détaillé contenant un plan de situation seront adressés aux participants environ quinze jours avant la manifestation. Les annulations sont acceptées sans frais jusqu'au 15 septembre 2010 pour la première édition du séminaire et jusqu'au 30 septembre 2010 pour la seconde édition. Passé ces délais, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de se faire remplacer. En cas de non-participation, l'ouvrage édité à l'occasion du séminaire est envoyé à la personne inscrite.

## **REPAS / PAUSES CAFÉ**

Le déjeuner du vendredi à midi ainsi que les collations durant les pauses sont offerts.

## **LOGEMENT**

L'office de tourisme neuchâtelois est compétent pour les réservations d'hôtel (tél. 032 889 68 90, e-mail : [neuchatel.congres@ne.ch](mailto:neuchatel.congres@ne.ch)). Les réservations sont à effectuer directement en ligne à l'adresse [www.neuchatelcongres.ch/droitdubail](http://www.neuchatelcongres.ch/droitdubail) jusqu'au 8 septembre 2010.